



PROCÈS-VERBAL

OTTAWA, le lundi 28 octobre 2024

(57)

[*Français*]

Le Comité sénatorial permanent des droits de la personne se réunit aujourd’hui, à 17 h 3, dans la pièce B45 de l’Édifice du Sénat du Canada sous la présidence de l’honorable Wanda Thomas Bernard (vice-présidente).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Arnot, Ataullahjan, Bernard, Gerba, Robinson et Simons (6).

Autres sénateurs présents : L’honorable sénatrice Senior (1).

Participant à la réunion : Caroline Woodward, greffière à la procédure, Direction des comités; Robert Mason, analyste, Bibliothèque du Parlement.

Conformément à l’ordre de renvoi adopté par le Sénat le jeudi 3 mars 2022, le comité poursuit son étude sur les questions qui pourraient survenir concernant les droits de la personne en général. (Sujet : La vie après la famille d’accueil)

TÉMOINS (par vidéoconférence) :

Child Welfare Political Action Committee :

Ingrid Palmer, présidente du conseil d'administration.

Conseil national des défenseurs des jeunes pris en charge :

Ashley Bach, ancienne jeune des Premières Nations pris en charge et défenseur des droits.

À titre personnel :

Barbara Fallon, professeure, Factor-Inwentash Faculty of Social Work, chaire de recherche du Canada en protection de l’enfance, Université de Toronto ;

Dr Ashley Vandermorris, pédiatre, Division de la médecine de l'adolescence, Hospital for Sick Children ;

Jessica Knutson, leader de la formation clinique et des projets spéciaux, Hôpital pour enfants et femmes de Santé autochtone de la Colombie-Britannique, Provincial Health Services Authority, Colombie-Britannique.

Barbara Fallon et Ashley Vandermorris font une déclaration puis répondent aux questions. Ingrid Palmer fait une déclaration puis répond aux questions.

À 17 h 58, la séance est suspendue.

À 18 h 4, la séance reprend.

À 18 h 4, la présidente, l'honorable Salma Ataullahjan, assume la présidence du comité.

Ashley Bach et Jessica Knutson font chacune une déclaration puis répondent aux questions.

À 18 h 59, la séance est levée jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

Le greffier du comité,

Sébastien Payet